



CGT FINANCES PUBLIQUES PYRENEES ATLANTIQUES

MARS 2011

Compte rendu du CDAS du 29 MARS 2011

Le 29 Mars 2011, s'est tenu à la Direction des Services Fiscaux un Comité Départemental de l'Action Sociale avec à l'ordre du jour :

- approbation du PV du 30/11/2010,
- présentation du compte-rendu d'activité 2010,
- répartition de l'enveloppe du Budget d'Initiative Locale 2011
- questions diverses.

Le PV du 30/11/2010 est approuvé à l'unanimité.

LA CASSE PROGRAMMEE DU SERVICE SOCIAL

En préambule au CDAS, la CGT a lu une déclaration liminaire qui dénonce avec force le démantèlement programmé des délégations départementales et par là même la disparition du service de proximité au profit d'une régionalisation.

(voir le texte en page 3)

Dans sa réponse la parité administrative a effectivement admis que dans le contexte reconnu de mal-être et de stress au travail, un tel dispositif est étonnant.

Elle a elle-même adressé son propre message à la Direction de l'action sociale.

BIL : BILAN DE L'ANNEE 2010

Le budget a été présenté par l'équipe de la délégation (délégué, assistants de délégation, assistantes de service social, médecin de prévention et correspondantes de service social) qui a fait preuve comme à son habitude de professionnalisme.

Le bilan du Budget d'Initiative locale s'élève à un montant de 42.400 € après **amputation** de la fameuse et déplorable réserve obligatoire de 5%, soit 2.231 € ce qui correspond à une action, c'est-à-dire une sortie d'actifs.

Dans le département on compte 32 résidences regroupant 1412 actifs (en baisse), 2132 retraités (en hausse) : on se demande pourquoi et 656 enfants.(moins de 18 ans) en baisse.

LA CGT A VEILLE A CE QUE LE PLUS GRAND NOMBRE PUISSE PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS A UN TARIF MODIQUE.

LES ACTIONS DU BIL 2011

LES SORTIES

LES ACTIFS

JOURNEE A PAMPELUNE le samedi 14 mai 2011- visite de la ville-dîner- retour de nuit-2 cars au départ de Pau et de Bayonne pour un coût de 62 euros.

Participation demandée : 20€/adulte
10 €/enfant.

JOURNEE A WALLIBI le dimanche 26 juin 2011 - Un car – coût de la sortie : 64€
Participation demandée : 20 €/adulte
10 €/enfant

PIC DU MIDI DE BIGORRE le dimanche 11 septembre 2011- téléphérique-visite du musée et déjeuner sur place- un car-coût de la sortie :59€ participation demandée : 20 €/adulte - 10 €/enfant

LES RETRAITES

JOURNEE : Jeudi 31 mars 2011
Vsite guidée de l'abbaye d'Arthous, déjeuner-spectacle au Moulin de Bagat
2 cars au départ de Pau et de Bayonne
Coût de la sortie : 57 €
Participation demandée : 25 €

ESPAGNE : la Côte Cantabrique
3 jours du **6 au 8 septembre 2011**-
SANTANDER-PICS D'EUROPE
Coût de la sortie : 298 €
Participation demandée : 210 €

ARBRE DE NOEL

Retour à un spectacle traditionnel avec remise des jouets et des cadeaux dans les salles habituelles de la foire expo à Pau et de Bayonne.

NOUVEAUTE !!!!! MINI COLO

Mise en place de mini colo aux vacances de toussaint du 23 au 28/11 pour les enfants de 6 à 11ans

La CGT regrette vivement qu'il n'y ait pas une subvention plus importante, notamment de la part du ministère afin de ne pas amputer le budget d'initiative locale

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La délégation peut provoquer l'intervention de conseillers en économie sociale et familiale dans le domaine de l'action éducative budgétaire, en collaboration avec les assistantes de service social, ainsi que des actions de prévention et de traitement des difficultés budgétaires.

ACTION EN PARTENARIAT AVEC LES MUTUELLES : LA PREVENTION DU MELANOME

La CGT a réitéré sa revendication concernant l'attribution d'autorisations d'absence pour participer à ces actions, comme cela s'est déjà pratiqué dans certains départements et se pratique dans certaines administrations.

En fin de séance, le délégué départemental, Laurent Londaiz, nous a fait part de sa décision de réintégrer son administration d'origine au 1^{er} septembre 2011

Nous regrettons beaucoup le départ de Laurent Londaiz qui s'est fortement impliqué dans ses fonctions. La CGT espère que le projet de restructuration des délégations (voir déclaration liminaire) et les règles de réintégrations à venir ne décourageront pas d'autres vocations

Nous aurons la réponse en juin lors de la désignation du nouveau délégué.

VOS REPRESENTANTS CGT AU CDAS

DGFIP FGP :
Robert GOUSTANS 05 59 60 33 87
Renée MURAIL 05 59 84 35 80

DGFIP FF :
Gilbert DA CUNHA 05 59 98 69 24
Patricia LANGUIN 05 59 98 68 13

DOUANES :
Corinne KOHLER 05 59 32 46 43
Patricia ANDRES 05 59 32 46 43

DECLARATION LIMINAIRE

CDAS du 29 mars 2011

Suivant les orientations ministérielles, le projet de réorganisation des délégations départementales de l'action sociale, qui devait être étudié lors du groupe de travail du CNAS du 1er mars 2011, était censé *« préserver un guichet de proximité ainsi qu'un dialogue social au niveau départemental »*.

Or, en réalité, c'est un véritable démantèlement des délégations départementales qui est lancé, sans concertation et dans la précipitation, au mépris de tout dialogue social et de l'intérêt des agents.

La création de plates-formes régionales gérées par un chef de support nommé par le Secrétariat Général n'avait encore jamais été évoquée, et pourtant sa mise en place est imminente.

Ce nouveau schéma va vider les délégations départementales d'une part importante de leurs tâches, qui se limiteront dorénavant à la gestion du BIL, à l'animation du CDAS et un semblant d'information des agents.

Les conséquences seront désastreuses tant pour le personnel des délégations, que pour les agents du Ministère.

En effet, d'une part, la grande majorité des délégations va être constituée du seul délégué et les assistants de délégations devront soit réintégrer les services, soit rejoindre le chef lieu de région, avec tous les problèmes humains et financiers que cela peut générer. Nous constatons d'ailleurs que notre département est déjà confronté à des renouvellements de courte durée.

D'autre part, le contact humain au niveau local sera réduit à sa portion congrue alors que l'action sociale traite souvent de problèmes lourds de conséquences pour les agents.

Ce sont les agents de tout le ministère, actifs et retraités, qui devraient une fois de plus en faire les frais. Ce sont pourtant eux qui voient leur pouvoir d'achat baisser en flèche, leurs conditions de travail se détériorer quotidiennement et par là même générer du stress et un mal être professionnel. Ce sont eux les premiers bénéficiaires potentiels de l'aide sociale. Il est évident qu'en s'attaquant aux structures par le biais des emplois, c'est à terme, la notion même de « services sociaux » qui est menacée de disparition à très brève échéance.

Fermement opposés au démantèlement de l'action sociale, les organisations syndicales nationales ont claqué la porte lors du groupe de travail national du 1er mars 2011.

La Fédération des Finances CGT, et dans ce cadre, la CGT Finances des Pyrénées Atlantiques, condamnent fermement cette « réorganisation – destruction » du réseau des délégations départementales et apporte son soutien plein et entier aux personnels des délégations.

L'action sociale ne peut et ne doit pas se réduire à un simple guichet sur les départements.

C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le Président, d'intervenir sans délai auprès du secrétariat général des Ministères Economique et Financier afin de réaffirmer votreattachement et celui des agentsdu département au maintien de délégations départementales de plein exercice.

CALENDRIER : PROCHAIN RENDEZ-VOUS

CHS : Groupe de travail le 5 mai Réunion vers la 2^e quinzaine de mai

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité Départemental Interdirectionnel est compétent en matière d'hygiène de sécurité et de prévention médicale. C'est une instance non paritaire.

Les représentants du personnel au Comité Hygiène et Sécurité sont désignés par chaque organisation syndicale : le nombre de siège est fonction du résultat des élections.

Il regroupe encore pour cette année plusieurs administrations de Bercy (DGFIP, Douanes, ex-DGCCRF, DRIRE).

Principales attributions : respect des règles en matière hygiène, sécurité, prévention médicale, de conditions de travail.

La CGT s'attache à ce que les instances CHS interviennent efficacement sur toutes les questions relevant de leur champ de compétence.

Elle veille à ce que les besoins émergents soient aussi rapidement pris en compte.

La consultation des personnels sur les conditions de travail est une préoccupation permanente, soit par contact direct, soit par le biais des registres hygiène et sécurité, des rapports de l'inspecteur hygiène et sécurité ou (et) du médecin de prévention.

La question de la souffrance au travail sur des sites en perpétuel travaux, en lien avec les réformes de structures et d'organisations successives se pose de façon accrue du fait de la politique de suppressions d'emplois massive.

Comment contacter vos représentants CGT Finances publiques ?

anne.seguier@dgfip.finances.gouv.fr
eric.manry@dgfip.finances.gouv.fr
catherine.desbonnet@dgfip.finances.gouv.fr
laurent.le-coq@dgfip.finances.gouv.fr

OU

Le Registre Hygiène et Sécurité

Qu'est-ce que c'est ?

Le registre Hygiène et Sécurité est un cahier mis à la disposition des agents et des usagers qui peuvent y consigner leurs remarques.

Où est-il ?

Dans chaque résidence, en principe à l'accueil du site, à un endroit accessible par tous. Il doit être facilement consultable à tout moment par un agent, un usager ou par l'Inspecteur Hygiène et Sécurité.

Que doit-on y inscrire ?

Toutes les observations et suggestions relatives à l'amélioration des conditions de travail, à l'hygiène, à la sécurité et à la santé sur le lieu de travail.

Et ensuite ?

Il est lu par le chef de Service qui doit formuler une réponse dans les meilleurs délais. Il est transmis à l'A.C.M.O. (agent dédié de la Direction) par fiche navette pour qui le registre constitue une source d'informations indispensable à son action. Les représentant du personnel en ont communication.